



## Technip Energies lance son offre d'actionnariat salarié 2026

13 Avril 2026

Technip Energies (PARIS : TE) lance ESOP 2026, une opération d'actionnariat salarié proposée à environ 17.000 salariés éligibles dans 19 pays, avec l'objectif d'associer les collaborateurs à la création de valeur à long-terme du groupe.

L'offre ESOP 2026 est proposée en Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Belgique, Chine, Colombie, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, France, Inde, Italie, Koweït, Malaisie, Norvège, Pays-Bas, Qatar, Royaume-Uni et en Thaïlande. Environ 90 % des effectifs du Groupe auront ainsi la possibilité de participer.

L'offre est proposée dans le cadre du plan d'épargne groupe (PEG) et du plan d'épargne groupe international (PEGI) de Technip Energies (T.EN). Elle sera réalisée par augmentation de capital, portant sur un maximum de 1,5 % du capital social, dans la limite du montant total de souscription de 55 millions d'euros. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront entièrement assimilées dès leur émission aux actions existantes admises aux négociations sur Euronext Paris (Code ISIN : NL0014559478 TE).

### Modalités de l'opération

Les salariés éligibles auront la possibilité de souscrire aux offres suivantes :

- « *ESOP Classic* », permettant de souscrire à un prix décoté avec le bénéfice de l'abondement.
- « *ESOP Leverage* », permettant de bénéficier d'une protection de l'apport personnel, et du montant le plus élevé entre (i) un rendement minimum garanti sur la durée d'investissement et (ii) un multiple de la hausse moyenne protégée du cours de l'action Technip Energies.

Le prix de souscription des actions sera égal à la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés par les volumes (VWAP) de l'action Technip Energies sur Euronext Paris constatés sur les 20 jours de Bourse précédant la date de la décision du Directeur Général fixant la date d'ouverture de la période de souscription/révocation, diminuée d'une décote de 20%.

Les actions seront soumises à une période d'indisponibilité de 5 ans, sauf cas exceptionnel de déblocage anticipé autorisé. Elles seront souscrites par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) ou, dans certains pays, directement par les salariés.

Les droits de vote afférents aux titres détenus dans les FCPE « T.EN Shares France » et « T.EN Shares International » à la suite des souscriptions dans les formules « ESOP Classic » et « ESOP Leverage » seront exercés par les Conseils de surveillance des fonds. Les droits de vote afférents aux titres détenus en direct à la suite des souscriptions dans les formules « ESOP Classic » et « ESOP Leverage » pour certains pays du périmètre ainsi que s'agissant des actions émises pour les besoins des opérations de couverture seront exercés par les souscripteurs.

L'offre « ESOP Leverage » implique de la part de la banque qui structure cette formule (Société Générale) la mise en place, la gestion et le dénouement d'opérations de couverture, sur les marchés et hors marché, au moyen d'achats et/ou de ventes d'actions, d'achat d'options d'achat et/ou de toutes autres transactions, à tout moment, en particulier pendant la période de détermination du prix de souscription, et sur toute la durée de l'opération.

### Calendrier indicatif de l'opération

- Période de réservation : du 28 avril au 12 mai 2026 ;
- Période de souscription/révocation : du 19 au 23 juin 2026 ;
- Augmentation de capital : 30 juillet 2026.

Ces dates sont données à titre indicatif et pourraient être modifiées en raison d'événements affectant le bon déroulement de l'opération.

### Avertissement pour l'international

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour la souscription d'actions Technip Energies. L'offre est strictement réservée aux bénéficiaires mentionnés dans ce communiqué et sera mise en place dans les seuls pays où une telle opération aura fait l'objet d'enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre. Ce communiqué n'est pas destiné aux pays dans lesquels l'offre reste soumise à l'approbation des autorités compétentes.

Plus généralement, l'offre sera réalisée uniquement dans les pays où toutes les procédures d'enregistrement et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations nécessaires auront été obtenues.

## **À propos de Technip Energies**

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologie, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 18 000 collaborateurs dans 35 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 7,2 milliards d'euros en 2025 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : [www.ten.com](http://www.ten.com)

## **Contacts**

### **Relations investisseurs**

Phillip Lindsay

Vice-président Relations Investisseurs

Tel: +44 207 585 5051

Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

### **Relations médias**

Jason Hyonne

Responsable Relations presse & Réseaux sociaux

Tel: +33 1 47 78 22 89

Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

## **Pièce jointe**

- [Technip Energies lance son offre d'actionnariat salarié 2026](#)